

Et si on parlait salaires?

LES CONTRACTUEL·LES DE L'ÉDUCATION NATIONALE, UNE MAIN D'OEUVRE BON MARCHÉ SERVANT DE VARIABLE D'AJUSTEMENT

Alors que face à une inflation galopante le SMIC a été revalorisé une nouvelle fois au 1er mai 2022 (+2,65% soit 1302,64€ net), la revalorisation du point d'indice promise par le précédent gouvernement reste une promesse imprécise pour les fonctionnaires titulaires.

Pendant ce temps les personnels précaires de la Fonction publique sont laissés à leur condition...

Encore une fois, un nouveau tassement salarial inévitablement se poursuit et la masse de contractuel les ne fera que progresser.

Concrètement, quelles répercussions dans la Fonction publique ?

En 5 ans, +68% du nombre de nontitulaires.

+87,2% des effectifs AED-AESH.

Salaire moyen des nontitulaires: à 12% au-dessus du SMIC



En moyenne, le salaire des non-titulaires flirte avec le SMIC.

Pour mémoire, le traitement indiciaire net moyen :

 \rightarrow Les personnels enseignants : 1860€

→ Les personnels ATSS et ITRF : 1490€

→ Les personnels ATSS et ITRF : 1490€, 916€ pour les AED

Nous exigeons

- une augmentation immédiate de tous les personnels de 400 €;
- un SMIC à 2000€ brut ;
- le dégel de la valeur du point d'indice avec le rattrapage des pertes antérieures ;
- l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'indice des prix à la consommation;
- La titularisation des non-titulaires sans condition de concours ou nationalité;
- l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- la revalorisation des pensions.

Et pour les personnels non-titulaires de l'Éducation nationale...

Enseignant·es non-titulaires

Environ 30% gagnent moins de 1520€ net.

Moins de 50% n'ont pas un salaire supérieur à 2260€ net, ce qui correspond aux salaires de fin de carrière.

L'écart de rémunération entre le début de carrière et la fin de carrière est de 14% (pour les titulaires l'écart est de 50%).

Non-titulaires hors enseignant·es

95% des ces personnels ne dépassent pas les 1520€ tout au long de leur carrière.

Le salaire moyen brut des moins de 30 ans est de 1164€, celui des plus de 50 ans est de 1035€.

Les femmes accusent un écart de 25% inférieur au salaire des hommes, soit 830€ en moyenne.

AESH et AED Le décrochage par rapport au SMIC est sans précédent et s'accentue!

Personnels Administratifs, techniciens, santé, sociaux

AESH: le salaire moyen net est de **897€** (souvent des contrats à temps incomplet imposés)

AED: le salaire moyen net est **de 916€** avec un temps de travail annualisé et souvent des semaines de travail approchant les 41h.

Le salaire moyen net est de **1488€** avec des écarts importants en fonction des primes.

La moitié de ces agent·es ont des salaires ne dépassant pas 1254€ net (en 2021).

Cette baisse du niveau de rémunération a des conséquences directes sur le pouvoir d'achat des personnels.

Elle est aussi un indicateur clair de la dépréciation des qualifications des personnels et des professions exercées.

URGENCE

La CGT Éduc'action revendique:



un emploi pérenne statutaire pour toutes et tous ;

une grille salariale démarrant à 2 fois le SMIC soit un salaire de début de carrière équivalent à 4000 € brut ;

un doublement minimum du traitement entre le début et la fin de carrière, garanti individuellement à tout-e agent-e, pour une carrière complète;

une carrière sur 1 seule grade et 18 échelons au même rythme de progression pour toutes et tous.